

- Légende**
- Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées**
- Zones d'habitation (Art. 11)**
- HAB - 1 Zones d'habitation 1
 - HAB - 2 Zones d'habitation 2
- Zones mixtes (Art. 12)**
- ZMU Zones mixtes à caractère urbain
 - ZMR Zones mixtes à caractère rural
 - ZBEP Zones de bâtiments et d'équipements publics (Art. 13)
 - P+R Affectation "Park+Ride"
 - ZAE Zones d'activités économiques (Art. 14)
- Zones industrielles (Art. 15)**
- ZI Zones industrielles
 - ZI/R.M. Zones industrielles à risques majeurs
- Zones destinées à rester libres**
- AGR Zones agricoles (Art. 31)
 - FOR Zones forestières (Art. 32)
 - ZLS Zones de loisir avec séjour (Art. 17)
 - ZLSS Zones de loisir sans séjour (Art. 34)
 - ZParc Zones de parc (Art. 35)
 - ZIT Zones d'isolement et de transition (Art. 36)

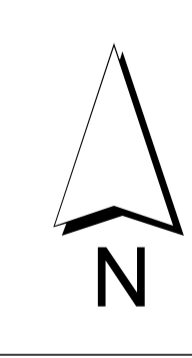
- Zones superposées**
- Zones d'aménagement différé (Art. 39)
 - Zones de secteurs sauvegardés ou zones protégées (Art. 42)
 - Délimitation des plans d'aménagement particulier
 - Zones sans obligation d'établir un plan d'aménagement particulier (Art. 27 de la loi modifiée du 19 juillet 2004) (Voir partie écrite chapitre 3.5)
 - Zones soumises à un plan directeur (Art. 40)
- Espaces ou zones définies en exécution d'autres dispositions légales, réglementaires ou administratives**
- Espaces et couloirs d'intérêt écologique et paysager (Art. 48 & Art. 49)
 - Zones protégées d'intérêt national - projetée (Art. 50)
 - Zones protégées d'intérêt communautaire et international (Art. 51)
 - Sites et monuments et ensembles classés (Art. 56)
 - Inventaire supplémentaire des monuments nationaux (Art. 56)
 - ZAEZ Zones d'activités économiques à caractère régional (Art. 60)
 - Décharge pour déchets inertes (selon le Plan directeur sectoriel) (Art. 8)

- Réseaux de circulation (Art. 61)**
- Autoroute
 - Route nationale (RN)
 - Chemins repris (CR)
 - Voirie communale
 - Ligne ferroviaire
 - Piste cyclable

- Réseaux d'infrastructures techniques (Art. 63) (voir plan 3.3)**
- Conduites d'eau
 - Couloirs de canalisation
 - Lignes électriques à haute tension
 - Gazoducs

- Les éléments constitutifs des réseaux d'infrastructures techniques (Art. 64)**
- Gare
 - Arrêts autobus
 - Station d'épuration
 - Station de pompage
 - Station de transformation
 - Réservoir d'eau
 - Antenne téléphonie mobile

- Légende supplémentaire**
- Limite de la commune
 - - - Limite du périmètre



Commune de Steinfort
PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL

Localité de Kleinbettingen

Carte N°: 1.3 Date: janvier 2009

Echelle: 1 : 2.500

Fond de plan: © ORIGINE CADASTRE: Administration du Cadastre et de la Topographie, PCN Territoire communal de Steinfort (2006) Droits réservés à l'Etat du Grand Duché de Luxembourg

Remembrement: règlement grand-ducal du 23 janvier 1979 concernant l'exécution du projet de remembrement envisagé dans les localités de Hagen, Kleinbettingen et Grass, procédure achevée le 28 février 1982, selon la loi du 22 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux, telle qu'elle a été modifiée par la suite

Bürogemeinschaft:


OFKO-BUREAU
 Bureau d'études de conseils et de gestion en matière d'aménagement et d'urbanisme
 Rue de l'Industrie 11 - L-1376 Rueschberg
 Tél. (00352) 26 23 20 - Fax (00352) 26 23 12
 e-mail: info@ofko.lu


zilmpla s.à r.l.
 Urbanisme & Aménagement du Territoire
 2, Parc d'activités Spax 1 - L-1411 Pétit-Bois
 Tél. (00352) 26 23 12 - Fax (00352) 26 23 12
 e-mail: info@zilmpla.lu